

SAÔNE-ET-LOIRE Agriculture

Revenus : l'élevage est loin d'être à nouveau dans le vert

Le réseau associatif de conseil et d'expertise comptable Cerfrance a rendu publique sa Feroscopie 2019, qui dresse l'état de santé des exploitations de Saône-et-Loire à travers des analyses statistiques.

Les chiffres, et surtout les moyennes, peuvent se révéler trompeurs. Ainsi, le résultat courant en Saône-et-Loire, c'est-à-dire le revenu annuel produit par un agriculteur travaillant à plein temps, s'est établi à 21 100 € en 2019, soit une augmentation de 9 %. Cette évolution apparaît à contre-courant du malaise dans les campagnes, qui s'exprimera une nouvelle fois ce mercredi dans tout le pays (*lire par ailleurs*).

Un résultat en trompe l'œil

« Attention, cette moyenne est un trompe l'œil, prévient Nathalie Lebeau, conseillère en gestion chez Cerfrance, qui présentait les chiffres 2019 ce mardi à Paray-le-Monial. Ce revenu est en hausse grâce aux dégrèvements de taxe foncière et des indemnités touchées suite à la sécheresse de l'été 2018. Mais le résultat courant positif ne se traduit pas au niveau de la trésorerie des exploitations, qui reste très faible, voire négative. »

Pour mieux comprendre le marasme agricole, il faut donc rentrer dans le détail, production par production. Première surprise : les céréaliers voient leur revenu chuter en 2019, pour se retrouver au-dessous de celui des éleveurs. Dans un marché mondialisé, les récoltes exceptionnelles (blé et orge) et les stocks records ont fait chuter

les prix, au détriment des exploitants français, handicapés par une très mauvaise récolte de maïs.

À l'autre bout de l'échelle, on trouve les viticulteurs. Si les résultats 2019 ne seront dévoilés qu'en février prochain, leur revenu 2018, qui s'établit en moyenne à plus de 55 000 €, montre que le secteur n'est pas à plaindre.

Avec un revenu moyen de 21 200 €, les éleveurs de vaches laitières tirent leur épingle du jeu.

Du simple au quadruple

Reste le secteur bovin : en très légère hausse par rapport à l'an dernier, le revenu moyen de 14 300 € cache de très fortes disparités et une grande détresse des éleveurs les plus fragiles : les engraisseurs sont à 10 800 €, les naisseurs à 13 600 € et les mixtes (naisseurs avec finition des femelles) grimpent à 22 800 €.

« Ces chiffres sont issus de la comptabilité de nos 2 000 clients, y compris ceux qui sont déficitaires, précise Nathalie Lebeau. Autour de la moyenne, il y a des écarts faramineux, qui peuvent aller du simple au quadruple. »

Les chiffres comptables sont une chose. La réalité du secteur en est une autre. La sécheresse estivale, la deuxième en deux ans, est encore dans toutes les têtes malgré le retour des pluies. « On crève, s'est exclamé un éleveur. C'était épuisant de donner à manger et à boire aux animaux sur une si longue période. » Ces journées harassantes et ces nuits parfois blanches n'apparaissent pas dans les livres de comptes, mais pèsent lourd sur le moral des paysans.

Damien VALETTE



Le bilan 2019 de l'agriculture de Saône-et-Loire (ici, un élevage bovin sur les hauteurs de Brandon, dans le Clunisois), a été présenté ce mardi à Paray-le-Monial par les experts de Cerfrance, qui supervise la comptabilité d'environ 2 000 exploitants du département. Photo JSL/Damien VALETTE

De très grandes disparités entre les productions



Revenus pour une personne travaillant à temps plein dans une exploitation agricole.

Illustration le JSL/Michelle POINCIN

MANIFESTATION

Pour la 4^e fois cet automne, des agriculteurs de Saône-et-Loire répondront à l'appel à manifester lancé par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Après un rassemblement à Chalon-sur-Saône et une manifestation départementale dans les rues de Mâcon, une délégation se rendra en région lyonnaise ce mercredi 27 novembre. Le rendez-vous a été fixé à 8 h 30 à la maison des vins de Mâcon pour participer à la manifestation. Plusieurs axes routiers devraient être bloqués entre 9 h 30 et 17 h : la jonction A89/A6, l'A42 et l'A47 à Givors.

REPÈRES

■ Deuxième séance ce jeudi

Une deuxième présentation de Feroscopie 2019 aura lieu jeudi, de 9 h 30 à 12 heures, à Saint-Germain-du-Plain. Elle sera plus axée sur les grandes cultures de céréales et l'élevage laitier, davantage pratiqués en Bresse, tandis que la rencontre de ce mardi à Paray-le-Monial a mis le projecteur sur l'élevage, plus présent à l'ouest du département.

■ Vitiscopie en février

Le secteur viticole aura droit à son focus en février, lors de la présentation Vitiscopie.

■ Moins de bovins en 2019

Signe du marasme du secteur de l'élevage bovin : la décapitalisation. Au 1^{er} janvier 2019, on comptait ainsi, en Saône-et-Loire, 12 000 bêtes de moins que l'année précédente, sur un total de 585 000, soit une baisse de 2 %.

■ Le bio dégage davantage de revenus

Même s'ils sont encore largement minoritaires, l'élevage et l'agriculture biologiques semblent en

meilleure santé que leurs homologues conventionnels. Ainsi, le résultat courant pour l'élevage bovin bio s'est élevé à 18 780 € en 2018, contre 13 100 € en conventionnel la même année. Écart encore plus grand pour les grandes cultures, toujours en 2018 : 37 700 € en bio, contre 19 700 € en conventionnel. Pour l'élevage laitier en revanche, le conventionnel a mieux marché : 21 200 € contre 20 400 € en bio.



Nathalie Lebeau, conseillère en gestion chez Cerfrance. Photo JSL/Damien VALETTE

Transmettre son exploitation : les bonnes questions à se poser

La démographie agricole du département – avec de nombreux paysans s'approchant de l'âge de la retraite sans enfant prêt à reprendre la ferme – donne une forte actualité au thème de la cession des exploitations. Cette problématique a été abordée au cours de Feroscopie 2019 par Stéphanie Nectoux, la juriste de Cerfrance 71, qui a privilégié les aspects personnel et humain de cette question.

Pression familiale

Préparer sa retraite, c'est envisager sa vie d'après, avec un nouveau rythme de vie, éventuellement une nouvelle habitation et une autre source de revenus. « Être agriculteur est une forte identité, a rappelé l'intervenante. Il faudra parfois prendre en



Transmettre une exploitation agricole doit s'anticiper plus de 18 mois à l'avance. Photo d'illustration JSL/Damien VALETTE

compte une certaine pression familiale, lorsqu'on s'apprête à céder l'outil de travail de plusieurs générations... Sans oublier une

autre vie sociale à construire. » En l'absence de poursuite de l'exploitation par un enfant, il faudra trouver un repreneur exté-

rieur. Or, avec un prix moyen de 525 000 € par exploitation, les cessions sont de plus en plus compliquées. « Aucun établissement n'acceptera de financer un jeune repreneur de 25 ans, sans apport, avec des annuités de 40 000 € à rembourser », a illustré la juriste. D'où l'importance de ne pas surestimer l'exploitation, voire de consentir un rabais pour assurer la réussite de la reprise.

Transition en douceur

En Saône-et-Loire, la situation est très contrastée : à l'ouest, il y a davantage d'offres de cession que de candidats à la reprise. À l'est en revanche, sur les terres céréalières, des investisseurs sont présents face à une offre insuffisante, ce qui fait monter les prix et peut handicaper de jeunes candidats à

la reprise. Dans tous les cas, il est important d'anticiper : comptez au minimum 18 mois entre le choix d'un repreneur et la cession d'activité effective. Des solutions existent pour faciliter la transition. À l'exemple de cet éleveur du Charolais qui a connu son repreneur lorsque ce dernier faisait partie du service de remplacement. Avant de passer totalement la main, il s'est associé avec lui au sein d'un Gaec[®]. Et pour lui mettre le pied à l'étrier, il a conservé les bâtiments d'exploitation et baissé le prix du troupeau. Conditions indispensables pour que la banque accepte de soutenir le jeune agriculteur.

Damien VALETTE

[®] Groupement agricole d'exploitation en commun.